

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU VENDREDI 4 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vendredi 4 avril à 19h, les membres composant le Conseil Municipal de Provins se sont réunis à la mairie, sur la convocation et sous la présidence du Maire.

Etaients présents	M. LAVENKA, M. JEUNEMAITRE, Mme CANAPI, M. PATRON, Mme PRADOUX, M. MARCHAND, Mme BAALI-CHERIF, M. PERRINO, Mme RAMEAUX, Mme MARTIN, Mme OCANA, M. DEMAISON, Mme SPARACINO, Mme MAHIEU, M. VAUVRE, M. GRAJQEVCI, Mme DAMEME, M. RAFIK, Mme HOTIN-LETANG, Mme ENAMA, Mme MORIN, M. BOUDIGNAT, M. DELVAUX, Mme PINEAU-LUMONI (arrivée à 19h10), M. HAMMOUMI
Excusé(s) représenté(s)	Mme ROUYEYRE, conseillère municipale, par M. PRADOUX Mme CAMUSET, conseillère municipale, par M. PERRINO M. GAUFILLIER, conseiller municipal, par Mme CANAPI M. ROUSSEAU, conseiller municipal, par Mme RAMEAUX Mme PETROFFE, conseillère municipale, par M. HAMMOUMI
Excusé(s) non Représenté(s)	M. BENECH, M. JIBRIL, M. PERCHERON
Absent(s)	/
Secrétaire de séance :	M. HAMMOUMI

. Nombre de Conseillers en exercice :	33.
. Nombre de Conseillers présents :	25.
. Nombre de Conseiller(s) représenté(s) :	5.
. Nombre de Conseiller(s) excusé(s) non représenté(s) :	3.
. Nombre de Conseiller(s) absent(s) :	0.
. Date de la convocation : 27.03.2025	

---oooOooo---

N° 2025.19

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2024
Budget Principal

La séance continuant,

Le Maire expose au Conseil :

- Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du doyen de l'assemblée, pour délibérer sur le Compte Administratif 2024 – budget principal, dressé par le Maire,
- Après s'être fait présenter le Compte Administratif du budget principal de l'exercice considéré,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité : (29 voix "pour"), le Maire ne participant pas au vote :

- ⇒ De donner acte de la présentation faite du budget principal du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi qu'il suit dans les documents annexés à la présente,
- ⇒ De constater, aussi bien pour la comptabilité principale que chacune de la comptabilité annexe (assainissement), les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire des différents comptes.
- ⇒ De reconnaître la sincérité des restes à réaliser.
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.

**Ainsi fait et délibéré,
Pour expédition conforme,**

Le Maire,



Olivier LAVENKA

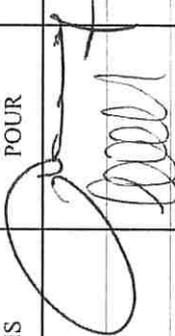
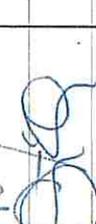
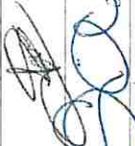
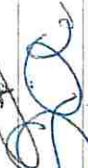
La présente décision, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la Mairie, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Acte déclaré exécutoire après affichage le 7.06.2025 Réception à la Préfecture de Seine et Marne, le 8.06.2025



VILLE DE PROVINS
Seine-et-Marne
LAVENKA

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ASSAINISSEMENT 2024

PRENOMS - NOMS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	PRENOMS - NOMS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Olivier LA VENKA	X	X	X	Laurent DEMAISON			
Eric JEUNEMAITRE				Virginie SPARACINO			
Marie-Pierre CANAPI				Isabelle MAHIEU			
Hervé PATRON				Wilfried VAUVRE			
Delphine PRADOUX				David ROUSSEAU C. DAMEAU			
François MARCHAND				Valentin GRAJQEVCI			
Chérifa BAALI-CHERIF				Marie DAMEME			
Fabien PERRINO				Mohamed RAFIK			
Christine RAMEAUX				Julie HOTIN-LETANG			
Jocelyne ROUVEYRE / D. PRADOUX				Augustine ENAMA			
Josiane MARTIN				Manon MORIN			
Sylviane CAMUSET / F. PERRINO				Patrice BOUDIGNAT			
Jérôme BENECH				Frédérique PETROFFE / HAFIMOUNI			
Abdelhafid JIBRIL				Jean-Philippe DELVAUX			
Bruno PERCHERON				Nkembé PINEAU-LUMONI			
Dominique GAUFILLIER P. CANAPI				Anas HAMMOUMI /			
Joséfa OCANA				TOTAL	29		

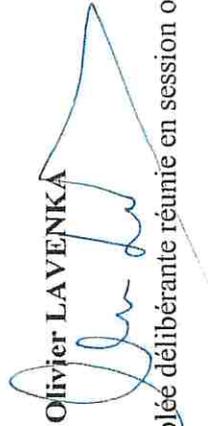
ARRETE - SIGNATURES - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ASSAINISSEMENT 2024

Nombre de membres en exercice : 33
Nombre de membres présents (1) : 30
Nombre de suffrages exprimés : 29
VOTES : Contre : /
Pour : 29
Abstentions : /

Présenté par le Maire,

A Provins, le 27.03.2025

Le Maire,

Olivier LAVENKA


délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire

A Provins, le

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 8.04.2025

et de la publication le 07.04.2025



Date de la convocation : 27.03.2025

Le Compte Administratif 2024 :

Note de présentation du Compte administratif 2024 conformément aux articles L2313-1 et L3313-1 du CGCT

Le Compte Administratif est la photographie de la réalisation du budget au 31 décembre de l'année.

Les informations financières et fiscales de la commune sont retracées dans les ratios ci-dessous :

77379020 Commune de PROVINS	CA 2024
------------------------------------	----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	12 268
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) (fiche individuelle DGF)	190
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel adhère : Communauté de Communes du Provenois	

Informations fiscales				réf fiche individuelle 2024	
Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab.		Moyennes nationales de la strate	
Fiscal	Financier	(population DGF)		Fiscal	Financier
11 322 404	13 042 007	908,85	1 046,87807	1 203,56	1 284,44

Informations financières - RATIOS		Valeurs Communales	Moyennes nationales de la strate (données 2023)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 559	1 203
2	Produit des impositions directes/population	586	661
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	2 224	1 415
4	Dépenses d'équipement brut/population	440	364
5	Encours de dette/population	1 552	820
6	DGF/population	140	175
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	61,2	58,9%
8	Dépenses de fonct. Et remb. Dette en capital/recettes réelles	77,22	91,2%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	19,8	25,7%
10	Encours de la dette/recettes de fonctionnement (2)	69,8	57,9%

Le compte administratif présente le bilan de l'année écoulée (2024).

Il décrit les opérations effectuées en fonctionnement et investissement, tant en dépenses qu'en recettes.

La section de fonctionnement et d'investissement en vue d'ensemble :

Dépenses de Fonctionnement	CA 2024	Recettes de Fonctionnement	CA 2024
Opérations réelles	19 606 636,76	Chapitre 002, Résultat de fonctionnement reporté	5 625 533,45
		Opérations réelles	21 890 440,47
SOUS TOTAL	19 606 636,76	SOUS TOTAL	27 515 973,92
SOUS TOTAL Opérations d'ordre	863 446,23	SOUS TOTAL Opérations d'ordre	189 079,25
TOTAL	20 470 082,99	TOTAL	27 705 053,17
		Rlt fonctionnement	7 234 970,18
Dépenses d'investissement	CA 2024	Recettes d'investissement	CA 2024
Chapitre 001, Déficit d'investissement reporté	355 892,54	Chapitre 001, Excédent d'investissement reporté	
Opérations réelles	7 276 327,62	Chapitre 1068, Couverture du déficit	2 193 423,69
Restes à réaliser	4 964 744,68	Opérations réelles	4 953 749,94
		Restes à réaliser	3 324 443,68
SOUS TOTAL	12 596 964,84	SOUS TOTAL	10 471 617,31
SOUS TOTAL Opérations d'ordre	248 335,88	SOUS TOTAL Opérations d'ordre	922 702,86
TOTAL	12 845 300,72	TOTAL	11 394 320,17
		Rlt investissement	-1 450 980,55
BUDGET TOTAL	33 315 383,71	BUDGET TOTAL	39 099 373,34
		Rlt cumulé	5 783 989,63

La section de fonctionnement et d'investissement par chapitres :

Dépenses de Fonctionnement	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Opérations réelles	18 892 662,25	18 806 068,90	19 606 636,76
Chapitre 011, Charges de gestion courante	6 004 879,91	5 746 812,57	6 143 505,94
Chapitre 012, Charges de personnel	11 319 288,33	11 526 675,84	11 875 479,91
Chapitre 014, Atténuation de produits	14 639,00	15 010,00	16 985,00
Chapitre 022, Dépenses imprévues			
Chapitre 65, Autres charges de gestion courante	879 288,23	941 076,05	1 002 001,81
Chapitre 66, Charges financières	547 345,82	561 946,21	552 904,00
Chapitre 67 68, Charges exceptionnelles	127 220,96	14 548,23	15 760,10
022 Dépenses imprévues			
SOUS TOTAL	18 892 662,25	18 806 068,90	19 606 636,76
SOUS TOTAL Opérations d'ordre	400 272,59	395 406,18	863 446,23
TOTAL FONCTIONNEMENT	19 292 934,84	19 201 475,08	20 470 082,99

Recettes de Fonctionnement	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Chapitre 002, Résultat de fonctionnement reporté	5 877 317,38	5 566 281,06	5 625 533,45
Opérations réelles	21 041 963,09	21 258 844,44	21 890 440,47
Chapitre 012 013, Atténuation de charges	134 945,84	32 185,60	30 836,68
Chapitre 70, Produits des services, domaine et divers	1 828 563,80	2 016 829,04	2 072 523,92
Chapitre 73, Impôts et taxes	4 113 677,75	4 137 777,75	3 984 003,75
Chapitre 731, Fiscalité Locale	7 385 647,40	7 896 156,76	7 971 994,92
Chapitre 74, Dotations, subventions et participations	6 531 949,59	6 290 066,02	6 355 782,74
Chapitre 75, Autres produits de gestion courante	995 018,52	812 582,87	944 474,14
Chapitre 76, Produits financiers			
Chapitre 77, Produits exceptionnels	52 160,19	73 246,40	503 506,85
Chapitre 78, Reprise sur provision			27 317,47
SOUS TOTAL	26 919 280,47	26 825 125,50	27 515 973,92
SOUS TOTAL Opérations d'ordre	199 874,83	195 306,72	189 079,25
TOTAL FONCTIONNEMENT	27 119 155,30	27 020 432,22	27 705 053,17

Dépenses d'investissement	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Chapitre 001, Déficit d'investissement reporté	2 138 687,34	2 883 779,35	355 892,54
Opérations réelles	8 465 574,65	6 470 166,31	7 276 327,62
Chapitre 10, Dotations, fonds divers et réserves			
Chapitre 13, Subventions d'investissement			
Chapitre 16, Emprunts et dettes assimilées	1 925 915,10	2 070 558,17	1 977 981,41
Chapitre 20, Immobilisations incorporelles	23 200,80	96 459,87	129 877,24
Chapitre 204, Subvention d'équipement versées			
Chapitre 21, Immobilisations corporelles	661 221,90	469 446,14	646 959,39
Chapitre 23, Immobilisations en cours	5 849 736,85	3 833 702,13	4 521 509,58
Chapitre 27, Immobilisations Financières	5 500,00		
Restes à réaliser	2 310 177,50	4 323 967,89	4 964 744,68
Dépense d'équilibre			
SOUS TOTAL	12 914 439,49	13 677 913,55	12 596 964,84
SOUS TOTAL Opérations d'ordre	290 723,35	292 717,14	248 335,88
TOTAL INVESTISSEMENT	13 205 162,84	13 970 630,69	12 845 300,72

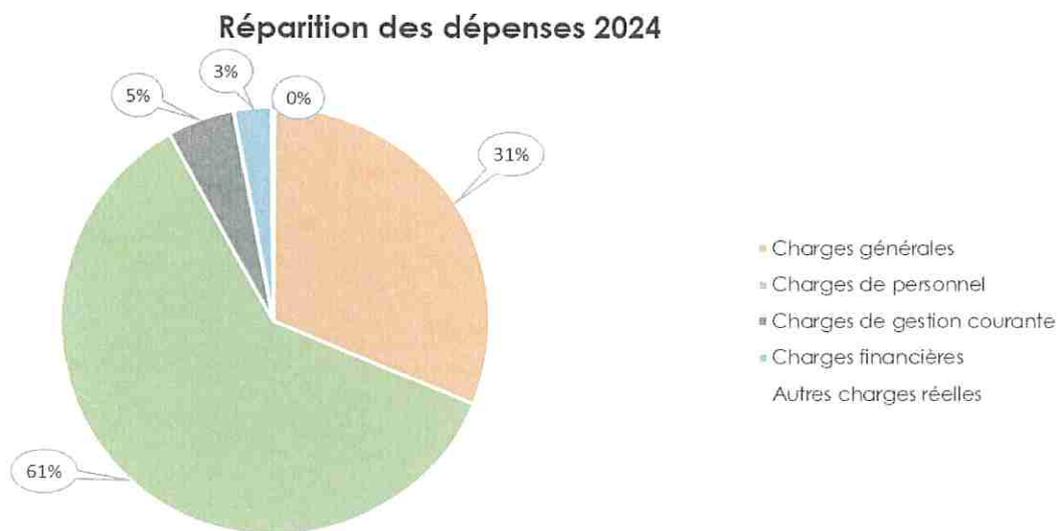
Recettes d'investissement	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Chapitre 001, Excédent d'investissement reporté			
Chapitre 1068, Couverture du déficit	1 823 254,78	2 259 939,40	2 193 423,69
Opérations réelles	3 696 830,10	4 538 014,26	2 953 749,94
024 vente de patrimoine			
Chapitre 10, Dotations, fonds divers et réserves	915 140,35	1 587 242,56	1 262 629,24
Chapitre 13, Subventions d'investissement	2 780 145,75	2 944 479,75	1 689 408,92
Chapitre 16, Emprunts et dettes assimilées	1 544,00	6 291,95	1 711,78
Chapitre 21 Immobilisations corporelles			
Chapitre 23, Immobilisations en cours			
Reste à réaliser	2 934 017,45	2 486 436,74	3 324 443,68
Emprunt d'équilibre	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
SOUS TOTAL	10 454 102,33	11 284 390,40	10 471 617,31
SOUS TOTAL Opérations d'ordre	491 121,11	492 816,60	922 702,86
TOTAL INVESTISSEMENT	10 945 223,44	11 777 207,00	11 394 320,17

BUDGET TOTAL	32 498 097,68	33 172 105,77	33 315 383,71
---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

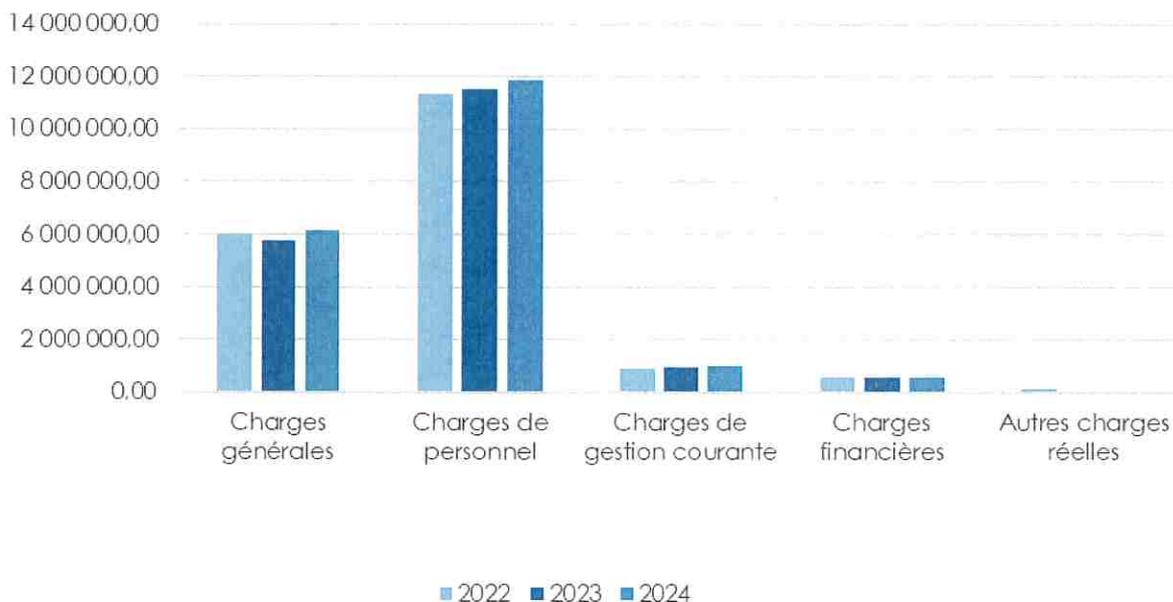
BUDGET TOTAL	38 064 378,74	38 797 639,22	39 099 373,34
---------------------	----------------------	----------------------	----------------------

Le budget de fonctionnement (20 470 082.99 € en dépenses) a été réalisé à 93.23 % hors opération d'ordre pour 19 606 636.76 €

Ces dépenses se décomposent de la manière suivante :



Evolution des dépenses de Fonctionnement



- **6 143 505.94 € de charges de gestion (chapitre 011)** correspondant aux frais de gestion et prestations confiées à l'entreprise, achats de fournitures, fluides, maintenance, entretien...

En augmentation de 397 000 € (+6.9%) cumulant :

- ✓ Sur les fluides, ont été dépensés en 2024 :
 - 190 000 € d'eau (+6% : 10 700 €)
 - 801 640 € d'électricité (+1.7% : 13 300 €)
 - 360 370 € de chauffage (+47% : 115 700 €)
- ✓ Une augmentation sur les autres dépenses due à l'augmentation des coûts « normale » et les activités touristiques et culturelles, notamment le relais de la flamme olympique

Quelques exemples de dépenses 2024 :

- 330 000 € de fournitures (+3.9% : 12 400 €)
- 284 150 € pour les repas scolaires (+2% : 5 800 €)
- 392 700 € pour l'entretien de la voirie (+44% : 120 000 €)
- 193 800€ pour l'entretien des bâtiments (+19% : 31 600 €)
- 246 800 € de prestations de nettoyage (- 1% : 2 900 €)
- 136 400 € d'assurances (+1 % : 2 000 €)
- 111 500 € de transports scolaires (-5% : 6 000 €)
- 53 300€ de frais de gardiennage (+34% : 14 000 €)

- **11 875 479.91 € de masse salariale (chapitre 012)**

L'état du personnel est annexé au ROB, au Budget et au Compte Administratif

En augmentation de 3% (349 000 €) par rapport à 2023, suite à :

- ✓ Les revalorisations du SMIC (+2% au 1^{er} novembre 2024)
- ✓ La revalorisation indiciaire (+5 % au 1^{er} janvier 2024)
- ✓ La revalorisation des échelles indiciaires
- ✓ la consolidation des avancements de grades et échelons 2024
- ✓ les départs et recrutements prévus
- ✓ les heures supplémentaires (473 000 €)

Impact également sur le chapitre 65 pour l'augmentation réglementaire des taux de cotisation en découlant.

- **16 985 € d'atténuation de charges (chapitre 014)** de dégrèvement de taxes

- **1 002 001.81 € d'autres charges de gestion courante (chapitre 65) :**

En augmentation de 61 000 € notamment pour :

- ✓ + 52 000€ de licences informatiques
- ✓ + 9 000 € de participation au SDIS (+5%)

Ce chapitre regroupe les contributions, subventions et autres dépenses courantes :

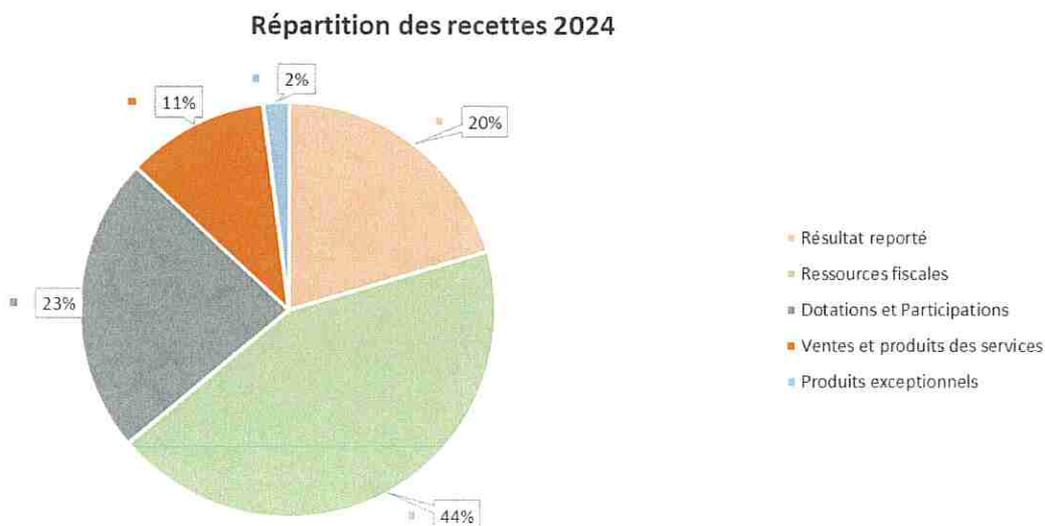
- ✓ 137 390 € pour le SIVOS et 20 600 € pour le fonctionnement du gymnase
- ✓ 17 100 € pour Initiative 77
- ✓ 100 000 € de participation à Sainte Croix
- ✓ 192 800 € de contributions au SDIS
- ✓ 273 747 € de subventions aux associations, coopératives scolaires et CCAS
- ✓ 186 400 € d'indemnités et cotisations des élus
- ✓ 69 700 € de renouvellement de licences

- **552 904 € de frais financiers (chapitre 66)** correspondant au remboursement des intérêts.

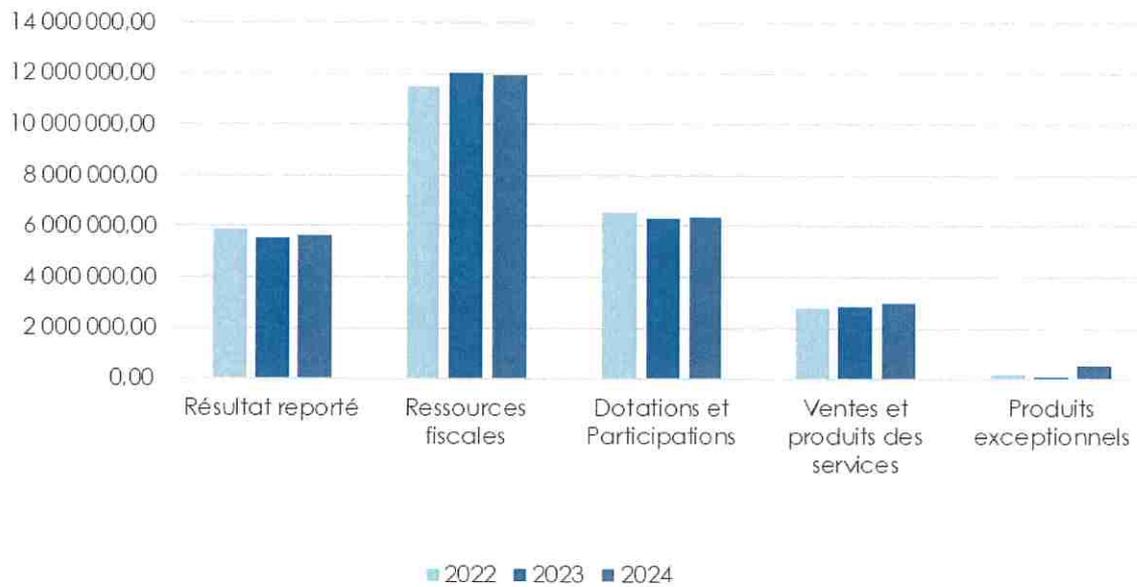
Au 31 décembre 2024, l'encours de dette est de 19 339 723.26 €, pour un remboursement du capital de 1 976 041.92 €.

- 15 760.10 € de charges exceptionnelles et dotations (chapitres 67 / 68) pour des régularisations diverses

En face de ces dépenses, les **recettes réelles 27 515 973.92 €** :



Evolution des recettes de Fonctionnement

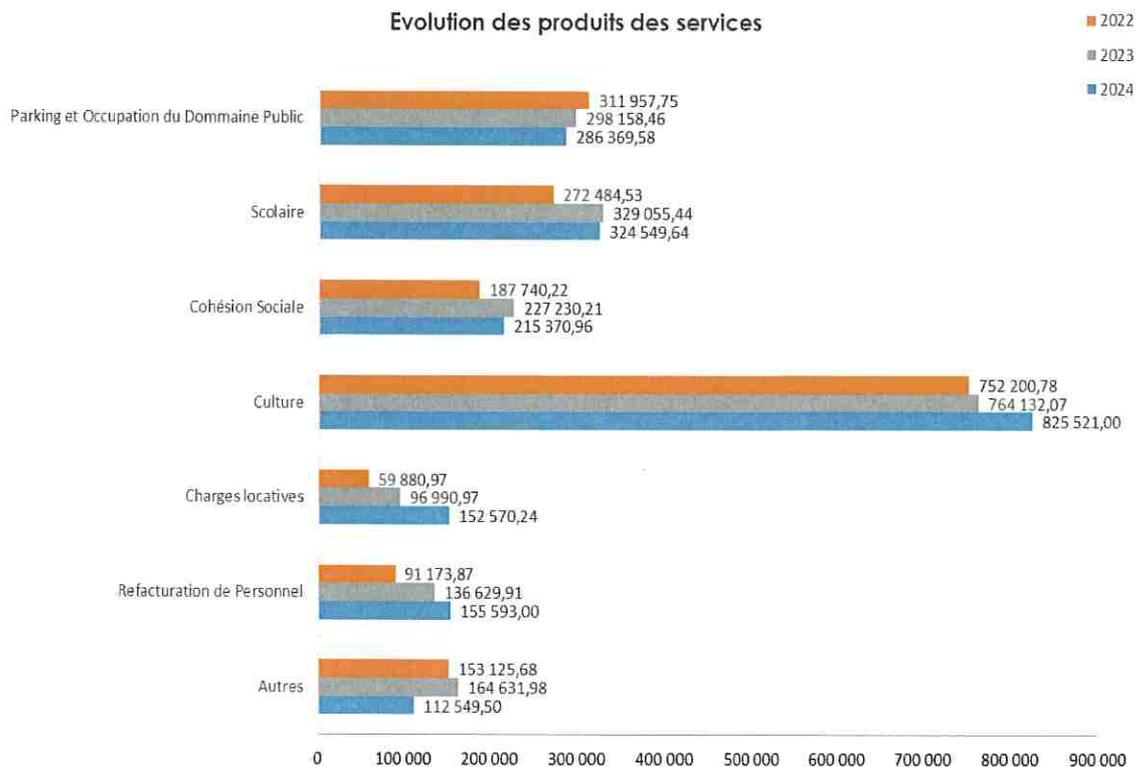


- **20 308 € d'atténuation de charges (chapitre 013)**, concernent principalement des remboursements de personnel (maladie, assurance...)

- **2 072 523.92 € de produits des services (chapitre 70) :**

En augmentation de 55 700 € grâce à la reprise d'activités normales.

Evolution des produits des services



- **3 984 003.75 € d'impôts et taxes (chapitre 73)**

En diminution de 153 774 € (-3.7%)

- ✓ 2 658 310.75 € d'A.C. (*Attribution de compensation*) de la CC du Provinois)
- ✓ 1 063 362 € de FSRIF (- 149 700 €, soit -12%)
(*Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile de France*)
- ✓ 159 387 € du FNPIC (- 40 76 €, soit 2.5%)
(*Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales*)
- ✓ 102 944 € du FNGIR (*Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources*)

- **7 971 994.92 € fiscalité locale (chapitre 731)**, en augmentation de 75 838.16 € (+0.96%)

- **7 303 031 € de fiscalité locale**, à taux constant

- ✓ 309 007.34 € de taxes sur l'électricité
- ✓ 338 372 € de taxes additionnelles sur les droits de mutation
- ✓ 21 584.58 € de taxes locales sur la publicité et rôles supplémentaires de fiscalité

- **6 355 782.74 € de dotations, subventions et participations (chapitre 74)**, en augmentation de 75 838.16 € (+1.20%)

Les principales dotations sont les suivantes :

- ✓ 2 223 238 € DSU (*Dotation de Solidarité Urbaine*) + 91 758 € (+4.3%)
- ✓ 1 739 440 € DGF (*Dotation Globale de Fonctionnement*) - 12 878 € (-0.73%)
- ✓ 592 541 € DSR (*Dotation de Solidarité Rurale*) + 36 533 € (+6.57%)
- ✓ 322 751 € DNP (*Dotation Nationale de Péréquation*) - 7 777 € (-3.19%)
- ✓ 120 429 € Compensations de l'Etat + 2 231 € (+1.88%)
- ✓ 29 219 € DCRTTP (*Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle*) - 7 777 € (-21%)
- ✓ 11 222 € de FDTP - 921€ (-7.5%)
- ✓ 49 984.68 € de FCTVA
- ✓ 45 537 € de dotations pour les titres sécurisés et le recensement + 4 720 € (+11%)
- ✓ 738 908 € de la CAF pour les crèches et les activités de la Maison des Quartiers
- ✓ 227 500 € de l'ASP (*Agence de service et de paiement*), Préfecture et autres organismes
- ✓ 160 000 € du Département pour les crèches, CCSSA, Musée et Fête Médiévale - 103 575 € (-12.3%)
- ✓ 40 218 € de contributions des communes extérieures pour les frais de scolarité
- ✓ 7 500 € de la Région

- **944 474.14 € de produits de gestion courante (chapitre 75)** en augmentation de 131 891.27 €
 - les **loyers** des salles et bâtiments communaux mis en location: 675 750 € + 53 200 € (+8.5%)
France Travail, Rue du colonel Beltrame, des anciens logements de fonction dans les écoles (rue des Marais, rue Pierre Ypres, Avenue de la Voulzie), Cour des Bénédictins, 21 rue du Palais, ...
 - ✓ la part salariale des **chèques déjeuners** : 122 577 €
 - ✓ les redevances (gaz, électricité et signalisation) : 17 750 €
 - ✓ les remboursements d'assurance, condamnations ... : 123 752 €

- **503 506.85 € de produits exceptionnels (chapitre 77)**, concernant :
 - ✓ **463 659.20 € de cessions**
 - 450 000 € de terrains AKENA
 - 11 379 € d'actions FSM
 - 2 280 € de reprises de véhicules
 - ✓ 39 847.65 € de régularisations d'écritures sur année antérieure

- **27 317.47 € de reprises de provisions (chapitre 78)**

En investissement, montant total des dépenses 12 845 300.72 € (dont restes à réaliser de 4 964 744.68 €) :

- 355 892.54 € de déficit de 2023
- 1 977 981.41 € de remboursement de dette et caution
- 248 335.88 € d'opérations d'ordre
- 5 298 346.21 € de travaux et matériels, dont 3 608 937.29 € restent à la charge de la commune après déduction des 1 689 408.92 € de subventions encaissées.

Ces 5 298 346.21 € correspondent à :

- ✓ 952 824.41 € de travaux sur les monuments historiques dont :
 - 940 100.90 € Eglise Sainte Croix
 - 12 723.51 € pour des travaux de mise en conformité, accessibilité, sécurité
- ✓ 752 099 € de travaux de voirie et de mise aux normes d'arrêts de bus
- ✓ 73 534.40 d'éclairage public
- ✓ 122 901.84 € de vidéoprotection
- ✓ 172 439.86 € sur la coulée verte

- ✓ 605 919.84 € sur les bâtiments sportifs dont :
 - 78 344.22 € pour la réhabilitation du gymnase COSEC
 - 301 663.20 € pour la création d'un plateau multisports
 - 194 453.94 € pour les tennis couverts
 - 5 646.50 € de mise aux normes électriques
 - 25 811.98 € de matériels et équipements sportifs
- ✓ 224 128.70 € sur les bâtiments scolaires dont :
 - 28 826.59 € pour des travaux de mise en conformité, accessibilité, sécurité
 - 11 710.16 € de réhabilitation de sanitaires
 - 24 960 € pour l'aire de jeux de la maternelle des Coudoux
 - 5 342.75 € de remplacement de fenêtres du Rased de la Vouzie
 - 153 289.20 € pour les menuiseries des écoles élémentaires Désiré Laurent et Ville Haute
- ✓ 1 435 768.89 € de travaux de l'Hôtel de Ville
- ✓ 187 891.82 € sur l'agence Pôle Emploi
- ✓ 52 067.57 € d'études pour la Médiathèque
- ✓ 41 941.81 € de travaux dans les crèches et la Maison des Quartiers
- ✓ 24 174.82 € de matériels scéniques pour le Centre Culturel
- ✓ 30 892.05 € d'équipements de la Police Municipale : 3 motos, GVE, radars pédagogiques ...
- ✓ 108 800.66 € de matériel informatique, câblage, mobilier pour les écoles et les services de la collectivité
- ✓ 82 920 € pour 10 chalets pliables
- ✓ 47 349.15 € d'études du plan de gestion de l'UNESCO et de révision du PLU
- ✓ 193 710 € d'acquisition de terrains : Chaussé de la Comtesse, Chemin des Maçons et sente de la tour du Gouverneur
- ✓ 188 981.39 € de véhicules et matériel pour les services

Concernant les recettes,

- ✓ 1 262 629.24 € (chapitre 10)
 - 582 884.70 € de taxes d'aménagement
 - 672 244.54 € de FCTVA
 - 7 500 € de don du Rotary
- ✓ 1 711.78 € de cautions et la mise en place d'un emprunt de 2 M€ auprès de la Banque Postale au taux de 3.65%
- ✓ 1 689 408.92 € de subventions (chapitre 13) dont :
 - 185 235 € de produits des amendes de Police
 - 163 564.34 € du Département
 - 168 620.82 € de la Région
 - 242 339.34 € de la DRAC
 - 369 600 € de la DSIL

- 125 642.15 € de DETR
- 118 000 € des bailleurs sociaux (TMH et FSM)
- 102 464 € de l'AESN
- 86 766.54 € du FNADT
- 70 000 € de l'Agence Nationale du Sport
- 39 828.77 € d'Ile de France Mobilités
- 17 347.96 € de l'Etat

✓ Et **3 324 443.68 € de restes à réaliser** sur des subventions attendues et notifiées.

Au total la ville a clôturé son exercice 2024 avec un résultat excédentaire de 5.784 M€ (+ 7.234 M€ en fonctionnement et – 1.450 M€ en investissement)

*Annexes

LEXIQUE

AESN	Agence Eau Seine Normandie
AC	Attribution de compensation de la CCDP
CAR	Contrat d'Aménagement Régional
CET	Compte Epargne Temps
CCDP	Communauté e Communes du Provinois
DCRTP	Dotations de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle
DETR	Dotations d'Equipeement des Territoires Ruraux
DGF	Dotations Globales de Fonctionnement
DNP	Dotations Nationales de Péréquation
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DSIL	Dotations de Soutien à l'Investissement Local
DSR	Dotations de Solidarité Rurale
DSU	Dotations de Solidarité Urbaine
FAC	Fonds d'Aménagement Communal
FCTVA	Fonds de Compensation de la TVA
FNADT	Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
FNGIR	Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources
FNPIC	Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales
FSRIF	Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile de France
GPEC	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
GVT	Glissement Vieillesse Technicité
ICNE	Intérêts Courus Non Echus
MSS	Maison Sport-Santé
ORT	Opération de Revitalisation de Territoire
PCS	Plan Communal de Sauvegarde
RSDE	Recherche et Réduction des rejets de Substances Dangereuses dans l'Eau
SIVOS	Syndicat Intercommunal à VOcation Scolaire
SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours